



PROVINCE DE HAINAUT  
**INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE RENE THONE**

*Un accompagnement  
de tous les jours ...*

# Institut médico-pédagogique provincial René Thône Marcinelle

**Contacts : 071/44.64.64**  
**[imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)**  
Siège administratif :  
Rue du Débarcadère 100  
6001 Marcinelle



L'institut médico-pédagogique provincial de Marcinelle « René Thône » est situé en bordure de terriil, à quelques centaines de mètres du site historique du Bois du Cazier. Il accueille, forme, héberge et accompagne des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, à travers 7 types de services et établissements.

Créé en 1971, cet IMP a évolué au cours du temps. p.03

Du côté de l'enseignement spécialisé :

- Une école fondamentale p.04
- Une école secondaire p.06

Du côté de l'accueil et de l'hébergement :

- un service d'accueil de jour pour adultes (SAJA) p.07
- un service résidentiel pour jeunes (SRJ) p.09
- un service résidentiel de nuit pour adultes (SRNA) p.10
- un service résidentiel pour adultes (SRA) p.12

Du côté de l'aide en milieu de vie :

- un service d'aide à l'intégration (SAI – à disposition de tous les usagers présentant tout besoin spécifique reconnu par l'AVIQ) p.14

Coordination de la vie de l'institution. p.15  
Plan – itinéraire



# HISTORIQUE

Créé dans les années 50 en tant qu'« annexe » de l'IMP provincial « René Thône » de Marchienne-au-Pont, l'institut médico-pédagogique provincial «René Thône» de Marcinelle a ouvert ses portes le 1er avril 1971 avec 48 élèves présentant une déficience mentale (modérée et sévère).

Au fil des ans, en réponse aux besoins, d'autres services ont vu le jour.

## Années 70

Ouverture de l'école secondaire (enseignement de type 2). L'école primaire ouvre en 1976, munie d'une salle de gymnastique et d'un préau couvert.

## Années 80

- Création du service résidentiel pour adultes et des ateliers occupationnels;
- Création d'un service d'accueil de jour pour adultes;
- Construction d'un hall omnisport sur le site provincial de Marcinelle, toujours utilisé par les usagers de l'IMP mais aussi les étudiants, les clubs sportifs, les écoles;
- Ouverture de l'enseignement maternel;
- Création du service résidentiel de nuit pour adultes et installation dans les bâtiments rénovés de la « Cité de l'enfance »;
- Création des classes «T.E.A.C.C.H. » primaire et secondaire (Traitement et éducation des enfants présentant des troubles autistiques ou atteints de troubles de la communication associés) en collaboration avec l'Université de Mons.

## Années 90

- Ouverture de treize classes au niveau primaire;
- Déménagement des ateliers occupationnels à la rue de la Paix.

## Années 2000

- Rénovation des pavillons résidentiels du «SRA»
- Lancement d'une importante campagne de rénovation et de construction de locaux;
- Création du service d'aide à l'intégration « Mosaïque » par la Province de Hainaut.  
Mobile dans les milieux de vie des jeunes, il est actif aux côtés des enfants de 6 à 18 ans - y compris extérieurs à l'institution – et est également coordonné par l'IMP;
- Rénovation du bâtiment des ateliers occupationnels à Montignies-sur-Sambre;
- Clôture des travaux sur le site de la « Bonne étoile » et installation d'une implantation du service résidentiel pour adultes pour les résidents vieillissants;
- Nouveaux locaux pour l'école secondaire.

L'évolution de l'IMP correspond à la volonté provinciale de répondre sans cesse aux besoins des usagers de ses structures et de veiller à leur confort.

## **ECOLE FONDAMENTALE**

L'école fondamentale accueille les élèves dans un environnement chaleureux, répondant aux besoins propres et capacités de chaque élève. L'enseignement de types 1 et 2 est adapté aux besoins des élèves présentant une déficience mentale (légère, modérée ou sévère).

L'école est composée de classes maternelles (à partir de 2 ans et demi – enseignement de type 2), de classes d'apprentissage (niveau primaire – types 1 et 2) et fonctionnelles (niveau primaire – type 2)\* ainsi que d'une classe T.E.A.C.C.H. (niveau primaire – type 2 – encadrement spécialisé pour les enfants en situation de trouble autistique).

Quelques projets phares au sein de l'école :

- Projets numériques
- Projet « jardin »
- Éducation à la santé
- Éducation à la citoyenneté
- Correspondances avec des pays étrangers

**Quelques-unes des activités:**

- Le snoezelen
- Massages sonores
- Méthode Félicitée
- Brain gym
- Classes de dépaysement
- Soins

\*Dans l'enseignement spécialisé, la répartition des classes diffère de l'enseignement ordinaire. Les classes sont organisées en fonction des spécificités de chaque élève et de son degré de maturité.

Pour en savoir plus sur les conditions d'admission dans notre établissement, n'hésitez pas à nous contacter.  
Téléphone : 071/44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)



→ ECOLE FONDAMENTALE



→ ECOLE SECONDAIRE

## ÉCOLE SECONDAIRE

L'école secondaire accueille environ 170 élèves, adolescents de 13 à 21 ans.

L'enseignement dispensé de type 2 est adapté aux besoins des élèves présentant une déficience mentale (modérée ou sévère). L'équipe se compose du chef d'atelier, d'enseignants, d'éducateurs, des maîtres spéciaux et d'un personnel paramédical, psychologique et social.

### L'école secondaire s'organise

- En classes de forme 1 (« vise au développement des possibilités sensori-motrices des élèves et de leurs possibilités de communication, d'autonomie et de socialisation et oriente l'intégration dans un milieu de vie protégé »);
- En classe de forme 2 (« vise l'intégration dans un milieu de vie et de travail protégé ») et en classe T.E.A.C.C.H. (méthode d'apprentissage adaptée aux besoins des élèves présentant des troubles autistiques). Certains élèves peuvent, par le biais de formations complémentaires et d'aides, s'intégrer dans un milieu de vie professionnel ordinaire.

### L'enseignement à l'école secondaire propose :

- Des apprentissages scolaires traditionnels : Français, mathématiques, arts appliqués, éducation physique, cours philosophiques...;
- Des cours de pratique professionnelle : horticulture, conditionnement ménager, ferronnerie et activités gestuelles.

En fin de scolarité, tous les élèves reçoivent une attestation de fréquentation.

L'élève évolue à son rythme grâce à un encadrement pédagogique qui permet l'individualisation de l'enseignement. Le plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) en est le reflet.

**Le PIA est un outil élaboré** pour et avec l'élève. Le jeune est acteur de ses apprentissages et de la construction d'un projet personnel. La pédagogie différenciée et individuelle est l'un des outils d'apprentissages employés. Le PIA est ajusté durant toute la scolarité.

« Comment s'ouvrir sur le monde? » est l'un des projets majeurs de l'école.

Ils'agit desortir de l'école ou d'inviter des hôtes dans l'école: voyages scolaires, journées éducatives, sportives, culturelles, fréquentation de lieux publics, visite de différents organismes ou centres, invitation d'animateurs, écoles européennes, parents, professionnels...

**Le passage de l'école à la vie adulte (vies sociale, professionnelle, culturelle...) est préparé par un plan individuel de transition (PIT).** Sur base de ses choix, de ses potentialités, des attentes de la famille, de l'équipe éducative et des réalités de terrain, l'élève a la possibilité d'effectuer des stages qui l'aideront également à cette transition.

Dans l'optique d'une activité « professionnelle », certaines classes ont des journées en atelier de 8h. Une classe informatique permet aux jeunes de s'initier aux technologies nouvelles. Les élèves peuvent se tenir au courant de l'actualité via la presse écrite grâce à l'opération « Ouvrir son quotidien ».

Pour en savoir plus sur les conditions d'admission dans notre établissement, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone : 071/44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)

## ***Le Service d'Accueil de Jour pour Adultes (SAJA) « Le Jalon »***

Agréé par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), le service accueille une trentaine de personnes adultes, hommes et femmes, présentant une déficience intellectuelle (modérée à sévère - reconnaissance de l'AVIQ : catégories 112 ou 113, catégories A ou B).

Le service est ouvert 227 jours par an, de 8 heures à 17 heures. Il collabore avec les autres services de l'IMP dans un souci de continuité du projet institutionnel ainsi qu'avec des services extérieurs.

Un projet individuel est réalisé pour chaque personne. Il a pour but d'identifier les besoins de l'adulte et de prioriser les compétences de la vie quotidienne à développer.

### **Objectifs :**

- Valoriser la citoyenneté de tous les usagers, c'est-à-dire l'appartenance à la société avec un souci d'égalité de droits, de devoirs et de dignité;
- Viser l'inclusion sociale, en tenant compte de la réalité des besoins spécifiques de chaque usager,
  - Favoriser et développer:
    - L'autonomie et l'adaptation sociale voire professionnelle;
    - L'ouverture aux réalités extérieures;
    - L'épanouissement dans un climat sécurisant;
    - Les possibilités de communication.

### **Les activités :**

- Quatre ateliers artisanaux : boulangerie, pâtisserie, confiserie-biscuiterie, traiteur;
- Du sport adapté: natation, unihoc, marche, parcours de santé, bowling, badminton, pétanque;
- De la culture : visites de musées, théâtre, activités de détente.

Un conseil des usagers se déroule une fois par trimestre pour permettre une réponse mieux adaptée aux besoins et aux demandes spontanées des personnes.

L'encadrement est assuré par du personnel éducatif et psychosocial. Les équipes sont coordonnées. Elles bénéficient d'une collaboration avec des diététiciennes et une socio-esthéticienne.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en savoir plus sur les conditions d'admission dans notre établissement. 071 / 44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)

→ Service d'Accueil de Jour pour Adultes



→ Service Résidentiel pour Jeunes



## ***Le Service Résidentiel pour Jeunes (SRJ)***

Agréé par l'AVIQ, le service accueille 72 enfants, présentant une déficience mentale (légère, modérée à sévère - reconnaissance de l'AVIQ : catégories 111, 112 ou 113) ou présentant des troubles de la personnalité de nature névrotique ou pré-psychotique (140); garçons et filles de 3 à 21 ans.

Sept lieux de résidence - des pavillons - accueillent chacun 8 à 12 enfants.

L'équipe pluridisciplinaire comprend des éducateurs, chefs-éducateurs, chefs de groupe, kinésithérapeute, logopède, psychomotricienne relationnelle, psychologues, assistants sociaux, infirmières, aide-sanitaire, puéricultrice et une coordination.

### **Objectifs :**

- Développer l'autonomie sous tous ses aspects;
- Augmenter les compétences individuelles;
- Favoriser l'épanouissement et une intégration maximale du jeune dans la société.

Grâce à une évaluation des besoins du jeune, un projet éducatif individualisé est mis en place en accord avec le jeune et sa famille. Il est réévalué chaque année. Un travail en collaboration avec le réseau du jeune est aussi organisé.

### **Les activités :**

**Les moindres expériences de la vie quotidienne sont de bonnes occasions d'amener l'enfant ou l'adolescent à progresser selon des étapes finement découpées.**

- Nombreuses activités sportives : natation, fitness, marche, basket, mini-foot, boccia, VTT, roller...
- Atelier artistique
- Local snoezelen et salle de psychomotricité relationnelle
- Plaine de jeux
- Salle omnisports (tennis, badminton, musculation, mini-foot, basket-ball, volley-ball, ...)
- Accès aux plaines de jeux et piscines communales avoisinantes

Le service dispose de nombreux espaces verts autour des pavillons. Maison de campagne à Berzée.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir davantage sur le projet du service et les conditions d'admission de celui-ci. 071 / 44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)

## ***Le Service Résidentiel de Nuit pour Adultes (SRNA)***

Le service agréé pour des personnes présentant une déficience mentale légère, modérée et sévère (catégorie AVIQ 111, 112 et 113).

Les résidents sont pour la plupart des travailleurs en entreprises de travail adapté ou en cas de non-activité professionnelle, peuvent être accueillis au Service d'Accueil de Jour pour Adultes.

Le SRNA est ouvert les nuits et les week-ends et assure une prise en charge globale sans interruption.

L'équipe est composée d'éducateurs et d'un assistant social.

Le service est agréé pour l'hébergement de 10 personnes.

Il est situé dans l'enceinte du domaine « la Cité de l'Enfance ».

### **Objectif :**

- La priorité : l'adaptation à la vie sociale en développant au maximum l'autonomie physique, intellectuelle et culturelle.

### **Activités :**

- Diverses activités de loisirs sont organisées en soirée et le week-end.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir davantage sur le projet du service et les conditions d'admission de celui-ci. 071 / 44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)



→ Service Résidentiel pour Adultes



→ Service Résidentiel de Nuit pour Adultes

## ***Le Service Résidentiel pour Adultes (SRA)***

Pour les adultes en situation de handicap qui sont dans l'incapacité d'exercer un métier, l'IMP René Thône de Marcinelle dispose d'un service d'hébergement réservé aux personnes de plus de 18 ans, hommes et femmes.

Les résidents présentent une déficience mentale modérée et sévère (catégorie de l'AVIQ 112 et 113) et ne peuvent s'intégrer seuls dans la vie sociale.

Le service d'hébergement est agréé pour accueillir 58 adultes. L'équipe pluridisciplinaire est composée d'éducateurs et de paramédicaux tels qu'un Médecin coordinateur, de quatre infirmiers, d'une aide-soignante, de trois psychologues, d'un kinésithérapeute et d'une diététicienne. Le service dispose aussi d'un service social composé de deux assistants sociaux.

**Le SRA provincial René Thône de Marcinelle est réparti sur trois sites :**

- Dans l'enceinte du domaine « la Cité de l'Enfance » (Rue de la Cité de l'Enfance, 49 à 6001 Marcinelle)
- Au sein du site de «la bonne étoile» (Rue Emilie Tumelaire 94-96 - 6000 Charleroi) qui a été entièrement rénové et réhabilité. Cette implantation est plus particulièrement adaptée aux besoins spécifiques des personnes vieillissantes en situation de handicap.
- À la Rue de la Paix à Montignies-sur-Sambre se trouvent tous les ateliers occupationnels accessibles en journée.

**Les résidents bénéficient d'un transport dès que nécessaire.**

### **Objectifs :**

En étroite collaboration avec les familles, dans le respect de la personne adulte, le SRA mène les objectifs suivants:

- Créer un contexte de vie favorable à la santé physique et mentale des personnes qui y résident;
- Développer l'autonomie et les capacités d'adaptation sociale de chacun;
- Instaurer un climat de confiance et de sécurité favorable à l'épanouissement de la personnalité.

### **Activités :**

- **En semaine, des activités socio-récréatives sont organisées de 8h45 à 16h00.**  
**En soirée et week-end, des activités libres ou à la demande des résidents sont réalisées.**
- **Des séjours de vacances sont aussi proposés en Belgique et à l'étranger.**  
**Le SRA est ouvert toute l'année et assure une prise en charge globale sans interruption.**

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir davantage sur le projet du service et les conditions d'admission de celui-ci. 071 / 44 64 64 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)**

## → Service d'Aide à l'Intégration



Chaque jour  
avec vous

## ***Le Service d'Aide à l'Intégration (SAI)***

Agréé par l'AVIQ, le Service d'Aide à l'Intégration (SAI) de Marcinelle accompagne les enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 dans leur contexte social, familial, culturels, scolaire, ...

Cette difficulté peut être la conséquence d'un trouble : une déficience mentale, un trouble de la personnalité, un trouble du développement affectif, un trouble de l'apprentissage, un trouble moteur,...

Ce service est agréé par l'AVIQ pour suivre 57 jeunes. Le rayon d'intervention du service est de 15 km autour de Charleroi. L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une assistante sociale, d'un kinésithérapeute, de logopèdes, d'éducateurs spécialisés, d'ergothérapeutes, de psychologues (neuropsychologue, orthopédagogue) et d'une coordinatrice.

### **Objectif :**

- L'objectif du service est de faciliter l'intégration du jeune dans ses différents milieux de vie.
- L'implication du jeune, de sa famille et de son entourage en tant qu'acteurs du projet est indispensable pour mener à bien cette mission.

### **Activités :**

- **Soutien scolaire en classe ou en-dehors de la classe (mise en place de moyens d'adaptation, gestion mentale, méthodologie, etc.) ;**
- **Soutien psycho-affectif et éducatif (parents/enfants) : développement de l'estime de soi, de la gestion des émotions, etc;**
- **Soutien paramédical;**
- **Développement de l'autonomie;**
- **Encouragement à la participation sociale;**
- **Préparation à la vie adulte.**

Des activités collectives sont organisées par le SAI en dehors du temps scolaire.

Elles répondent aux besoins individuels de chaque jeune.

Des activités de sensibilisation au handicap ou de partenariat sont également mises en œuvre par l'équipe du SAI au sein des milieux de vie du jeune.

**N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en savoir plus sur les conditions d'admission dans notre service. 071/27 67 60 - [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)**

## Coordination de la vie de l'institution

L'IMP provincial de Marcinelle fonctionne grâce au travail de nombreuses équipes de support.

- Coordination générale
- Services administratifs (RH, finances, secrétariat, accueil)
- Economat
- Transport scolaire
- Gardes de nuit

Pour toute information sur l'institut médico-pédagogique, les services, les écoles:

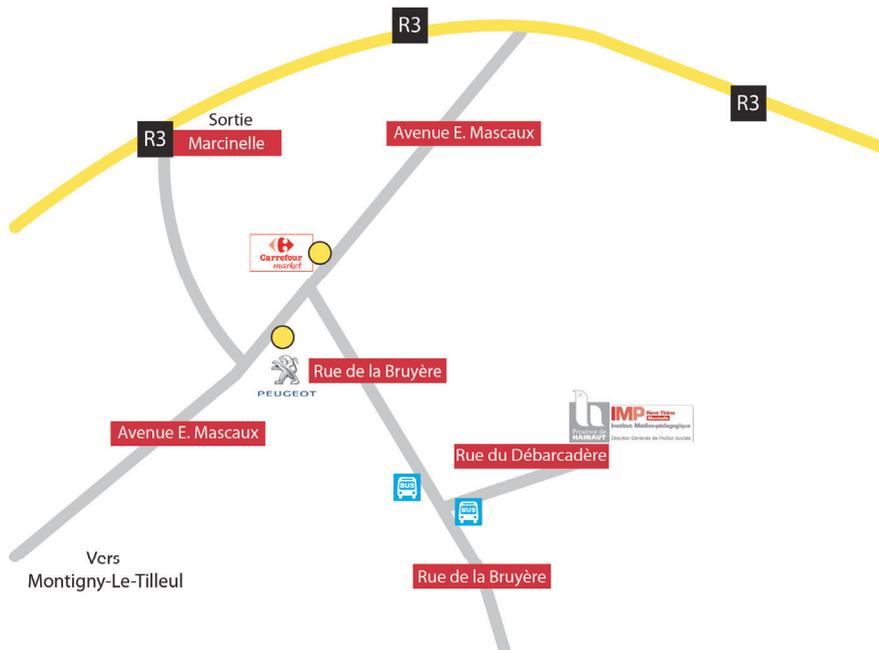
071/44 64 64 – Email : [imp.marcinelle@hainaut.be](mailto:imp.marcinelle@hainaut.be)

Cet institut médico-pédagogique provincial répond aux orientations de la Politique de la Province de Hainaut, mise en œuvre au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Cette politique est coordonnée par la Direction générale de l'Action sociale.

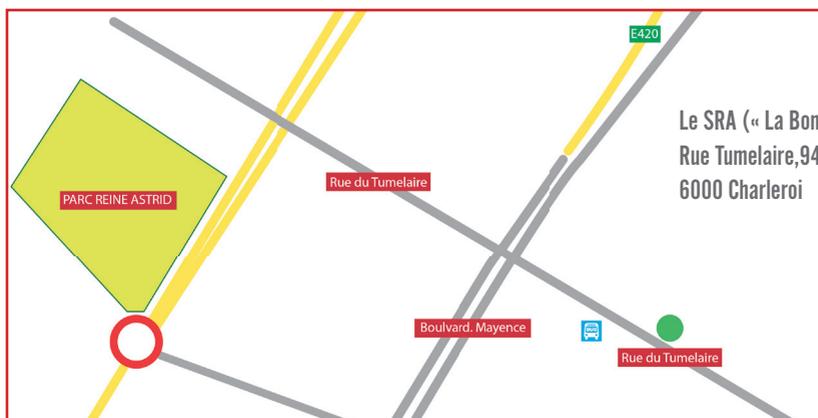
071/ 44 72 11 - [institution.dgas@hainaut.be](mailto:institution.dgas@hainaut.be)

Localisations: Site principal : Rue du Débarcadère, 100 – 6001 Marcinelle

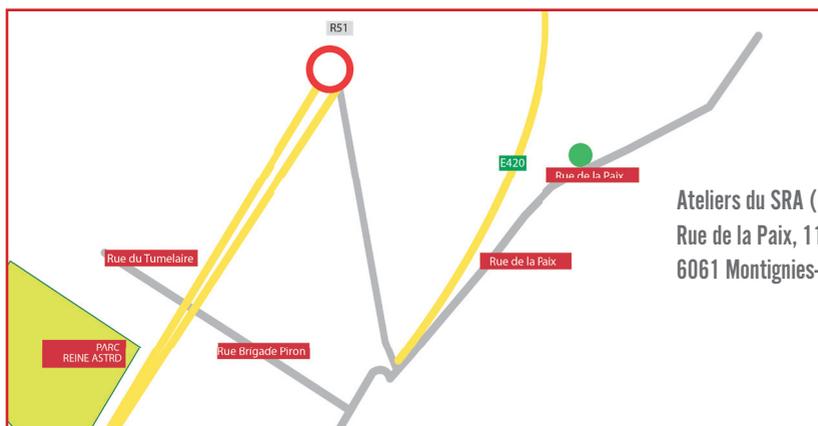




Le SRNA + SRA :  
rue Cité de l'Enfance, 49  
6001 Marcinelle



Le SRA (« La Bonne étoile ») + SAI  
Rue Tumelaire, 94 - 96  
6000 Charleroi



Ateliers du SRA (l'Apri) :  
Rue de la Paix, 110  
6061 Montignies-sur-Sambre